

Notice de montage

Seculine® Vario, type 8

Protection contre les chutes de toit plat selon la norme EN 795:2012 type A et CEN/TS 16415: 2013 type A.

Construction d'ancrage / point de fixation de l'équipement de protection individuelle contre les chutes

À visser sur des poutres en bois

REMARQUES PRELIMINAIRES

Avant l'installation du potelet **Seculine® Vario**, vérifier la capacité de charge du toit. Les dispositions techniques en matière de construction doivent être respectées. Jusqu'à 11 kN de charge (selon la version) peuvent se produire sur la tête du potelet **Seculine® Vario**.

Attention !

Le potelet **Seculine® Vario** ne doit pas être utilisé comme œillet de transport ou comme point d'ancrage de charges. Utiliser exclusivement des pièces d'origine du système **Seculine® Vario**. Faire effectuer le montage uniquement par du personnel qualifié. La présente notice de montage doit être lue et comprise.

Conformément à la norme DGUV 201-056 (assurance accidents légale allemande) et la norme DIN EN 795, 10/2012, une documentation concernant le montage doit être établie. Pour ce faire, il est nécessaire d'apposer avant l'implantation sur le toit un numéro séquentiel sur chaque potelet Securant® installé et de documenter avec des photographies. Les photos doivent pouvoir être clairement associées au point d'ancrage. À cet égard, l'exécution professionnelle de la fixation en particulier doit être visible. La documentation complète doit être remise au maître d'ouvrage à la réception des travaux. Elle fait partie intégrante de la réception des travaux et du contrôle ultérieur régulier réalisé par un expert.

Pour ce faire, notre application APP (<http://app.secupohl.com>) un outil pratique, est disponible.

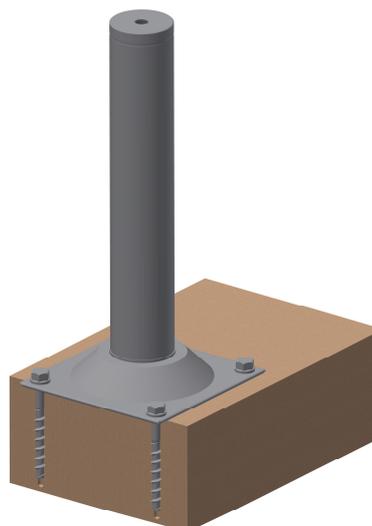
MONTAGE

- en cas d'utilisation avec corde Secu (corde en fibres synthétiques) : min. 2,5 m du bord de l'ouvrage / max. 7,5 entre les potelets
 - en cas d'utilisation avec un câble en acier inoxydable : max. 10,0 m entre les potelets
1. Positionner le potelet Vario avec plaque de base sur le support et pointer les quatre trous de fixation (marquer). Retirer le potelet.
 2. Percer les perforations avec un foret à bois ($\varnothing = 5$ mm), à angle droit par rapport à la surface, à minimum 85 mm de profondeur dans le bois.
 3. Nettoyer soigneusement la perforation !
 4. Placer le potelet et visser avec 4 vis spéciales en acier inoxydable.

Nous recommandons d'utiliser une visseuse électrique à chocs et une douille à choc adaptée, couple max. 25 Nm. La vis étant ancrée à 75 mm minimum.

Elle est correctement ancrée, si :

 - une légère rotation est impossible.
 - la tête de vis n'est pas cisailée.
 - elle a été insérée jusqu'à la tête.
 - la profondeur de vissage (min. 75 mm) est respectée.
 5. Raccorder l'ensemble des couches de toit conformément aux règles techniques.
 6. Monter les composants Seculine® Vario conformément à la notice de montage séparée.



Prérequis

- Résistance du bois : min. épicea, Classe de résistance \geq C24
- Épaisseur de poutre : 90 mm min.
- Largeur de poutre : 170 mm min.